



Présentation de la formation rémunérée en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

CONSEILLER TECHNIQUE EXPERT

LE MÉTIER

Le Conseiller Technique Expert est le référent technique du service après-vente. A ce titre, il est régulièrement formé chez le constructeur sur les nouveaux produits et intervient sur des équipements sophistiqués de haute technologie.

Sa mission : analyser, comprendre et diagnostiquer ces systèmes.

Les savoir-être nécessaires pour ce métier :

- Curiosité
- Logique
- Persévérance
- Minutie

Les nouvelles aptitudes et compétences que vous apporteront la formation :

- Gestion moteur (essence, diesel et gaz)
- Diagnostic mécanique et motorisation
- Diagnostic véhicules électriques et hybrides
- Climatisation régulée
- Transmission pilotée
- Suspension et direction pilotées
- Systèmes d'aide à la conduite
- Systèmes de gestion de stabilité du véhicule
- Pose d'accessoires
- Conseil et appui technique auprès du client et du réceptionnaire

FORMATION RÉMUNÉRÉE ET CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

La formation dure de 12 à 14 mois. Elle alterne périodes en entreprise chez un Concessionnaire Agréé et en centre de formation



Reconnue par la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile et inscrite au Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA), le cursus est sanctionné par un Titre à Finalité Professionnelle. Il est reconnu par l'Etat au niveau 5 (Bac +2)

PROFIL DU CANDIDAT

- Issu d'un BAC, BAC PRO, CAP, BTS maintenance véhicule, technique.
- Permis B
- Intérêt prononcé pour l'automobile et l'orientation client.

TARIFS

Le recrutement n'est pas facturé à l'Après-vente

RYTHME

1 semaine sur 2

NOS ÉCOLES

Possibilité d'hébergement selon les conditions de chaque école.

